

Déclaration de rendement

N° 0057-2019/06/01

1. Type d'article de construction :

HWAM I 40/55

insert à combustible solide et sans alimentation d'eau chaude

EN 13229:2001/A2:2004

2. Identification de l'article de construction :

HWAM I 40/55 (Système de combustion Autopilot™)

3. Usage(s) prévu(s) de l'article de construction :

Insert à combustible solide et sans alimentation d'eau chaude.

4. Nom et adresse du fabricant :

HWAM A/S

Nydamsvej 53

8362 Hørning

Danemark

www.hwam.com / www.wiking.com

5. Nom et adresse du représentant agréé :

Non applicable.

6. Systèmes d'évaluation et de contrôle de la constance du rendement de l'article de construction (AVCP) :

Système 3.

7. Tâche(s) de l'organisme notifié, s'il y a lieu :

Technological Institute, organisme notifié n° 1235,

a effectué l'essai de type conformément à la norme

EN 13229:2001/A2:2004 selon le système 3

et délivré le rapport d'essai n° 300-ELAB-2402-EN et 300-ELAB-2471-EN.

8. Rendement déclaré:

Spécifications techniques harmonisées	EN 13229:2001/A2:2004	
Caractéristiques importantes	Rendement	
Résistance au feu		
Réaction en cas d'incendie	A1	
Distance par rapport aux matériaux combustibles <i>Voir le guide d'installation</i>	Écarts distance aux matériaux ininflammables, en mm Arrière: 50 Sur le côté: 50 Partie frontale/devant le poêle: 1200 Par rapport au sol/sous le poêle: 350	
Risque de chute à l'extérieur des combustibles enflammés	Admis	
Émission de produits de combustion	CO:	0,0606%/758 mg/m ³
	NOx:	95 mg/m ³
	OGC:	38 mg/m ³
	PM:	16 mg/m ³
Température en surface	Admis	
Sécurité électrique	NPD	
Facilité de nettoyage	Admis	
Pression maximale dans le réservoir d'eau en service	- bar	
Température des fumées à la puissance thermique nominale	275 °C	
Température des fumées mesurée dans le bec de sortie	326 °C	
Résistance mécanique (faculté de porter la cheminée/le tuyau des fumées)	Admis	
Puissance thermique		
Puissance nominale	6,4 kW	
Puissance de chauffage ambiant	6,4 kW	
Puissance de production d'eau chaude	- kW	
Coefficient de rendement	80 %	

9. Le rendement de l'article de construction indiqué aux points 1 et 2 est conforme au rendement déclaré au point 8.

La présente déclaration de rendement est délivrée sous l'unique responsabilité du fabricant indiqué au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant :

Hørning, 2019/06/01

Torsten Hvam Sølund, Chef technique

